

**Fiche de liaison : MAARCH/2019A/1250****Informations sur le document**

Catégorie : Courrier Arrivée	Priorité : Normal
Date d'arrivée : 25-04-2019	Date limite de traitement : 23-07-2019
Créé le : 30-04-2019	Nature : Courrier simple
Date du document : 25-04-2019	Type de document : Demande de logement
Statut : A imprimer	Numéro chrono : MAARCH/2019A/1250

CONTACT

Monsieur KARIM BOUTAHAR
Adresse principale
17 RUE BASLY 92230 GENNEVILLIERS FRANCE

OBJET

Demande logement

ENTITE TRAITANTE

Service logement
Khadija EL AASSLA

COPIES

- Carole LAFON : CAROLE LAFON
- Carole LAFON : Kheira SALAH
- Direction du Logement et du Patrimoine : ISABELLE MELLIER

CIRCUIT DE VISA

Utilisateurs	Date de traitement
1. AMINA BOULANOIRE (Viseur)	25-07-2019 10:53:46
2. ISABELLE MELLIER (Viseur)	26-07-2019 09:01:33

ANNOTATIONS

- Le 07-06-2019 par AMINA BOULANOIRE : contexte du logement+venir mettre à jour le dossier +lui joindre la liste des docs et ressource faibles
- Le 12-07-2019 par Khadija EL AASSLA : [POUR AVIS] Projet de réponse pour monsieur Boutahar, ok pour vous ?
- Le 12-07-2019 par AGNES ATTALI : [avis] ok pour moi, j'ai fais qqs modifs
- Le 17-07-2019 par AMINA BOULANOIRE : [avis] ok a envoyer au parapheur

ANNOTATIONS LIBRES

Service logement

Affaire suivie par: KEL
MAARCH/2019D/1581

Le jeudi 25 juillet 2019

Monsieur BOUTAHAR Karim
17 rue Basly
92230 GENNEVILLIERS

Objet : votre demande de logement n° 111021599638392036

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier reçu le 25 avril 2019 au sujet de votre situation locative.

Malgré un taux de 66% de logements sociaux sur son territoire et la poursuite d'une politique active en matière d'habitat, la Ville de Gennevilliers est confrontée à une augmentation croissante de la demande de logement et a contrario, elle enregistre une baisse significative des libérations des appartements dans le parc social. Ces raisons ont pour conséquence une attente relativement longue avant que votre dossier soit présenté à une commission d'attribution.

Les éléments qui m'ont été communiqués indiquent que vous souhaitez être logé dans un appartement de type T2/T3. Vos ressources actuelles sont faibles pour une proposition d'un logement de ce type.

Dès que la Ville de Gennevilliers sera en mesure de vous faire une proposition adaptée à vos ressources, le service municipal du logement vous contactera. A ce jour, je ne peux vous indiquer sous quel délai votre dossier pourra être proposé à une commission d'attribution.

Par ailleurs, vous avez effectué le renouvellement de votre demande directement sur le site Internet « demande de logement social en ligne » en février 2019. Afin de mieux étudier votre demande, je vous invite à venir mettre à jour votre dossier au service municipal du logement, muni de votre formulaire « CERFA » dûment rempli ainsi que des documents nécessaires. Je vous rappelle que seuls les dossiers complets et à jour peuvent être présentés aux bailleurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Zineb ZOUAOU
Maire Adjointe

